

Le budget de 1998




*Bâtir le Canada
pour le XXI^e siècle*

Une approche
équilibrée
de la gestion
économique et financière

février 1998

Canada



« La déclaration que je vais faire maintenant, aucun gouvernement canadien n'a été en mesure de la prononcer depuis près de 50 ans. Nous aurons un budget équilibré l'an prochain. Nous aurons encore un budget équilibré l'année suivante. Et nous aurons un budget équilibré dès cette année. Cette réussite, nous la devons aux Canadiens, non au gouvernement. »

*Le ministre des Finances, Paul Martin
Discours du budget de 1998*

Un plan qui porte fruit


Le gouvernement poursuivra sa saine gestion économique et financière du pays – c'est une approche qui porte fruit.

■ Le budget sera équilibré en 1997-98 et au cours de chacune des deux années suivantes. Il y a près de 50 ans que le budget n'avait pas été équilibré pendant trois exercices consécutifs. Le Canada est le seul pays du Groupe des Sept (G-7) à avoir équilibré son budget.

■ En 1996-97, la dette du Canada a enregistré sa première baisse significative en plus de 20 ans – elle est maintenant sur une trajectoire descendante permanente.

■ Le création d'emplois connaît une reprise vigoureuse. Plus de 1 million d'emplois ont été créés depuis 1993, dont 372 000 emplois au cours de la seule année 1997 et tous à temps plein, et les prévisionnistes du secteur privé sont d'avis que la croissance continuera d'être soutenue.

■ Pour la première fois depuis l'automne 1990, le taux de chômage est maintenant en dessous de 9 p. 100 alors qu'il était de 11,2 p. 100 en 1993. Même si le taux de chômage reste trop élevé, la tendance qui se dessine est claire.



■ La croissance économique a dépassé les 3,5 p. 100 en 1997, et une croissance soutenue est prévue cette année. Il s'agirait de la meilleure performance économique suivie du Canada depuis plus de 10 ans.

■ Les taux d'intérêt à long terme sont à leur niveau le plus bas en 30 ans environ, la demande des consommateurs est forte et les entreprises recommencent à investir.

Réduction de l'endettement

La meilleure façon de mesurer l'endettement d'un pays est de le comparer à la taille de son économie ou à son produit intérieur brut (PIB). Le ratio de la dette au PIB mesure la dette par rapport à la production et indique ainsi la capacité d'une économie de gérer sa dette. Plus le ratio est faible, mieux la dette est gérable.

■ En 1996-97, le ratio de la dette fédérale au PIB a enregistré sa première diminution importante en plus de 20 ans, passant de 71,9 p. 100 en 1995-96 à 71,1 p. 100.

■ Cette diminution signifie que la croissance économique a commencé à devancer l'accroissement de la dette.

Alors que le Canada se prépare à entrer dans le prochain millénaire, l'un de ses principaux défis est de placer le ratio de la dette au PIB sur une trajectoire descendante permanente. À cette fin, le gouvernement entend appliquer une stratégie en deux volets :

■ poursuivre les investissements pour soutenir la croissance économique;

■ adopter un plan de remboursement de la dette pour réduire le niveau absolu de la dette.



Plan de remboursement de la dette

Le Plan de remboursement de la dette se compose de trois grands éléments :

- Comme auparavant, des plans financiers à deux ans reposant sur des hypothèses économiques prudentes; le plan actuel comporte l'engagement d'équilibrer le budget fédéral pendant les deux prochaines exercices.
- L'incorporation au plan financier, chaque année, d'une réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars.
- L'affectation de la réserve pour éventualités, si elle ne se révèle pas nécessaire, au remboursement de la dette publique. D'ici l'exercice 2000-01, jusqu'à 9 milliards de dollars de la dette pourraient être remboursés.


Grâce à ce plan, le ratio de la dette au PIB devrait chuter à environ 63 p. 100 en 1999-2000.

Excédent financier

Aux fins des comparaisons internationales, la mesure jugée la plus valable du solde budgétaire repose sur les besoins financiers et l'excédent – une mesure qui représente essentiellement l'argent frais que le gouvernement doit emprunter sur les marchés de capitaux.

Suivant cette méthode, le Canada affiche la meilleure performance parmi tous les pays du G-7 :

- Pour la première fois depuis 1969-70, le gouvernement a enregistré un excédent financier de 1,3 milliard de dollars en 1996-97.
- Un budget équilibré pendant trois années consécutives signifie que le gouvernement aura des excédents financiers de façon continue jusqu'à la fin de 1999-2000.
- Cela permettra au gouvernement de commencer à rembourser sa dette contractée sur les



marchés. Au cours des neuf premiers mois de 1997-98, le gouvernement a remboursé presque 13 milliards de dollars de cette dette.

Une approche équilibrée

Pour qu'une stratégie de réduction de la dette porte fruit, il faut que les mesures fiscales soient complétées par des investissements, essentiels à la création d'emplois à long terme, ceux-ci favorisant en retour une croissance économique soutenue.

Le budget de 1998 fait fond sur les mesures prises dans les budgets antérieurs, grâce à des investissements et à des mesures fiscales ciblées pour bâtir une économie forte et une société solidaire. Quatre-vingts pour cent des nouvelles mesures de dépenses dans le présent budget reflètent deux des grandes priorités des Canadiens.


■ La Stratégie canadienne pour l'égalité des chances – des mesures visant à accroître et à rendre plus abordable l'accès aux connaissances et aux compétences – intervient pour 43 p. 100 du coût total des mesures de dépenses prévues pour les quatre prochaines années.

■ Un autre tranche de 38 p. 100 est consacrée au relèvement des transferts en espèces accordés aux provinces au cours des quatre prochaines années, en vertu du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux.

■ Les Canadiens, surtout ceux à revenu faible et moyen, bénéficieront d'allègements fiscaux totalisant 7 milliards de dollars sur trois ans.

Maintien du contrôle des dépenses

Malgré toutes les mesures de dépenses proposées dans le budget, les dépenses de programmes du gouvernement fédéral continueront de diminuer par rapport à la taille de l'économie (PIB).



■ En 1993-94, les dépenses totales de programmes représentaient 16,6 p. 100 du PIB.

■ D'ici 1999-2000, les dépenses totales de programmes ne représenteront plus que 11,5 p. 100 du PIB; elles seront alors à leur plus bas niveau en 50 ans.

Maintien du contrôle de l'inflation

Le gouvernement est aussi déterminé à faire en sorte que le taux d'inflation au Canada reste faible .

■ Le gouvernement et la Banque du Canada ont convenu de prolonger jusqu'à la fin de 2001 les cibles de maîtrise de l'inflation qui permettent de maintenir celle-ci entre 1 et 3 p. 100.

■ Il sera ainsi possible de maintenir les faibles taux d'intérêt qui ont permis de raviver la création d'emplois et la croissance économique au Canada.

Où obtenir un supplément d'information?

Pour de plus amples renseignements, composer le 1 888 781-0000 (ATME : 1 800 465-7735) entre 8 h et 22 h, HNE, du lundi au vendredi.

Le document est également accessible sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.fin.gc.ca/>

Il est possible d'obtenir des exemplaires du présent dépliant, ainsi que d'autres renseignements ayant trait à la Stratégie canadienne pour l'égalité des chances, dans les établissements d'enseignement postsecondaire de tout le Canada.

Pour obtenir des exemplaires du présent dépliant ou des documents budgétaires, s'adresser au :

Centre de distribution
Ministère des Finances
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518

This document is also available in English.